

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LYCEE DES METIERS FERNAND LEGER

JEUDI 11 AVRIL 2019

Début du conseil 17h30

Lieu : salle de réunion R+1

Présents : 16

Secrétaire : MAS Christophe

Dactylo : ESCAFFIT Emilie

Ordre du jour

Modification de l'ordre du jour : annulation du point 8

Vote : approbation de l'ordre du jour pour à l'unanimité

1 - Approbation du PV du CA avec modification

Monsieur Sanchez veut avec ses collègues une modification. Le proviseur montre la phrase corrigée en rouge dans le CR.

Vote : 2 abstentions / 14 pour

2 - Compte financier

Précision concernant l'effectif d'élèves + internat. Effectif réel cette année sans élèves fantômes.

Rappel des bourses, démarches faites aux professeurs principaux pour accompagner et sensibiliser les non-boursiers.

Taxe d'apprentissage 43 437€ récoltés cette année.

Nous estimons une baisse de 40% pour l'année prochaine pour les EPLE, suite à la réforme en cours.

Différents achats de matériels réalisés par lycée (imprimante numérique, laminoir à froid, imprimante laser, scie à ruban, etc ...)

- Gestion financière :

Une gestion saine, qui montre une bonne santé financière. L'évolution des dépenses 2016-2017-2018 reste stable.

Après présentation du rapport de gestion par l'adjointe gestionnaire et le proviseur, ainsi que la présentation du compte financier par l'agent comptable, Mme ROUCOULE, deux décisions sont soumises au vote :

- Adoption du compte financier :

Le compte financier 2018 est adopté à l'unanimité des votants au CA, sans réserve.

Vote : Adoption à l'unanimité

- Affectation du résultat :

L'excédent de 15 271,49 € est affecté, après vote du CA à l'unanimité, sur le compte de réserves de l'établissement

- Subvention des bourses 110 000€

3 - Affaires financières

- Présentation pour information aux membres du CA, de 4 DBM (n°9 à 12), DBM réalisées pour régularisation d'écritures avant clôture annuelle des comptes
- Frais de déplacement (évolution au 1^{er} mars 2019), les indemnités d'hébergement et indemnités kilométrique ont augmentées.
- Journal des objets confectionnés, favoriser les chantiers extérieurs, sources de motivation pour les élèves.

4 - Contrats, conventions et dons

- LM control turbo self

Vote : Adopté à l'unanimité

- installation d'une borne mise à l'accueil pouvant permettre de payer par carte bancaire.

- Proposer aux familles de nouveaux modes de paiement, paiement en ligne pour les forfaits (évitera les rejets de chèques)

Etalement possible et facilité de paiements

Contrat commerçant, avec attribution d'un N° commerçant, par la trésorerie générale

Vote : Adopté à l'unanimité

- Convention TIPI

Nécessité d'une convention avec la direction des finances publiques.

Vote : Adoptée à l'unanimité

- Convention Tripartite : Ville de Bédarieux , La Région Occitanie et le Lycée mettant à disposition les équipements sportifs.

Message faire passer à la mairie le city parc nous appartient.

Vote : Adoptée à l'unanimité

- Contrat d'inspection DESAUTEL : sécurité obligatoire, inspection des installations des cuisines.

420€ par an, prestataire choisi par la région, par marché.

Vote : Adopté à l'unanimité

- Contrat ORONA : Nouvel ascenseur 140€ par an

Vote : Adopté à l'unanimité

- Don de Grand Orb : pour le projet GUEDELON 500€ ont été remis, remerciement à Monsieur MARTINEZ maire de Bédarieux.

Vote : Adopté à l'unanimité

5 - PPMS

Plan Particulier de Mise en Sécurité, mis à jour le 18.03.19 par Madame STARA en CHS (Comité d'Hygiène et de Sécurité), mise à jour des noms et téléphones des personnes et contacts.

6 - Actions pédagogiques – modifications

Une sortie des élèves avec Madame MARCHESINI à CAUSSINIOJOULS le 06/05/2019 + soirée au Campotel.

Activités prévues : trottinette électrique et paint-ball.

Budget 1 673,88€

Participation des familles de 5€ par élèves + financement MDL et Lycée

C'est le mois de mai donc il devrait faire très beau.

Vote : pour la participation des familles de 5 euros, adopté à l'unanimité

Le voyage en Espagne prévu au mois de mai est repoussé au mois de septembre (du 22 au 27).
Classes concernées : tous les élèves potentiellement.

A noter : les élèves des 2 TISEC attestent que ce projet les motivent à rester ici pour l'année suivante (peu de demandes de réorientation ou de changement de Lycée)

- Monsieur SANCHEZ François, est le référent international ERASMUS +, au sein de l'établissement.
Monsieur BOULANT lui propose de présenter le projet ERASMUS + à l'ensemble de la communauté éducative le jour de la pré- rentrée.

7 - Attribution des nouveaux logements

Par NAS (nécessité absolue de service)

N°5 Monsieur BOULANT

N°6 Monsieur GAILLARD

N°8 Monsieur MAS

Vote : Proposition adoptée à l'unanimité

Les logements N° 7 et N° 9 seront attribués aux CPE

8 - Journée banalisée

Prévue par la rectrice, pas de date prévue. Proposition faite par Monsieur FAVREAU d'une soirée de travail de 17h à 19h, rattrapage des heures non faites, pour la remise des diplômes. Lundi de Pentecôte.

9 - CFA EN 34

Un enseignant doit participer au comité de liaison, Monsieur DE ZANET est proposé pour y participer.

Vote : Proposition adoptée à l'unanimité

10 - Questions diverses

Monsieur RAVAILLE signale que l'escalier en colimaçon de l'internat représente un réel danger pour les élèves.

Proposition faite par courrier par Monsieur FAVREAU à la région de faire installer des portes anti-panique en bas. En attente de devis pour le projet.

- Incendie BMA, le soir du 03.04.19 une forte fumée sort de l'atelier BMA, M. DOUCET Bernard (veilleur de nuit) en premier lieu, puis avec le renfort de M. OBERMAYER Bryan (AED), ils interviennent sur les lieux en utilisant les extincteurs. L'alerte a rapidement été donnée, puis arrivée des pompiers, de la gendarmerie, GDF. M. FAVREAU a fait, à Madame La Présidente de Région une demande de récompense à l'égard de Monsieur DOUCET, pour acte de bravoure, car sans son intervention courageuse, cet incendie aurait été bien plus dramatique et il s'agissait également, de faire valoir la nécessité d'un veilleur de nuit dans les établissements scolaires.

-Disparition des platanes remplacés prévus par 7 frênes de haute fûtée.

- Parvis devant le Lycée terminé selon la région pour le 14/05/2019.

Du mobilier urbain (bancs, poubelles, etc...) sera fourni par la mairie, à hauteur de 24 000 euros + le parking des personnels (65 places + 4 handicapés)

- Bâtiment restauration autorisation d'ouverture par la commission de sécurité du 04 avril 2019 en attente de l'acceptation de Monsieur le Maire.

Le 06/05/2019, ouverture au public, avec le mobilier de l'ancien réfectoire. Car le nouveau mobilier sera livré par la Région que pour la fin juillet.

- Maison des lycéens : ouverture le 01/09/2019 pas de mobilier avant la fin juillet 2019. Une réflexion est à mener avec les élus MDL pour choix des équipements et le fonctionnement

- Les 23 et 24 Avril formation des personnels pour le fonctionnement du matériel du nouveau bâtiment (cuisine, plonge etc.)

Le 16 Avril, réunion sur le programme des futurs travaux.

- choix de l'architecte en octobre prochain.
- Etude sur les besoins avec le bureau d'étude et les architectes décembre 2019 à juin 2020, début des travaux Mars 2021 ou plus probablement Septembre 2021, les travaux s'étaleront jusqu'à aout 2024.

Mutation de Monsieur BOULANT Cédric le 1^{er} septembre à Mont de Marsan, remplaçant Monsieur MONTFORTE Henri de l'académie de Paris.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée.

Le Président de séance,

Le Secrétaire de séance,

Xavier FAVREAU

Christophe MAS.